



Règlement des retours Pharma

GlaxoSmithKline AG

Neuhofstrasse 4

6340 Baar

Règlement des retours de marchandises du secteur PHARMA Valable dès le décembre 2025
Pour d'autres renseignements concernant nos produits PHARMA, notre Service à la Clientèle se tient à votre disposition au numéro:

+41 031 862 21 21

Ce règlement des retours s'applique aux pharmacies, médecins, grossistes et hôpitaux lors de commandes directes via Alloga SA

Règles générales

Les retours et la rémunération sont toujours effectués via le canal de vente par lequel les marchandises ont été achetées
Seuls peuvent être retournés les emballages d'origine non ouverts et non endommagés
L'entreposage correct des médicaments doit être certifié sur le formulaire de retour
Vaccins et médicaments soumis à la chaîne du froid ne sont pas repris

Erreur de livraison:	Reprise dans les 5 jours. Livraison de remplacement franco de port
Erreur de commande: Vaccins et médicaments soumis à la chaîne du froid	Pas de remplacement ni de bonification
Erreur de commande d'autres médicaments:	<u>Toute la livraison est retournée:</u> 100% de bonification. Retour dans les 5 jours. <u>Une partie de la livraison est retournée:</u> 100% de bonification. Retour dans les 5 jours.
Dommages pendant le transport de la commande	100% de bonification. Reprise dans les 5 jours. Annonce obligatoire du dommage auprès du transporteur.
Vaccins et médicaments soumis à la chaîne du froid	Pas de remplacement ni de bonification
Autres médicaments 2 mois avant l'échéance jusqu'à 2 mois après l'échéance	50% de bonification
Autres médicaments à partir de 2 mois après la date de péremption	Pas de remplacement ni de bonification
Marchandise à courte durée de conservation : Vaccins et produits réfrigérés (durée de conservation restante inférieure à 3 mois)	100% de crédit de valeur, les marchandises peuvent être retournées 2 mois avant l'échéance et au plus tard 2 mois après l'échéance
Marchandise à courte échéance : Autres médicaments (durée de conservation restante inférieure à 6 mois)	100% de crédit de valeur, les marchandises peuvent être retournées 2 mois avant l'échéance et au plus tard 2 mois après l'échéance
Marchandise retirée de la vente	Pas de remplacement ni de bonification



Règlement des retours ViiV Healthcare GmbH

ViiV Healthcare GmbH
Neuhofstrasse 4
6340 Baar

Règlement des retours de marchandises du secteur PHARMA Valable dès le décembre 2025
Pour d'autres renseignements concernant nos produits PHARMA, notre Service à la Clientèle se tient à votre disposition au numéro:

+41 031 862 21 21

Ce règlement des retours s'applique aux pharmacies, médecins, grossistes et hôpitaux lors de commandes directes via Alloga SA

Règles générales

Les retours et la rémunération sont toujours effectués via le canal de vente par lequel les marchandises ont été achetées
Seuls peuvent être retournés les emballages d'origine non ouverts et non endommagés
L'entreposage correct des médicaments doit être certifié sur le formulaire de retour
Pas de reprise des produits réfrigérés (exception pour les marchandises à courte durée de conservation)

Erreur de livraison:	Reprise dans les 5 jours. Livraison de remplacement franco de port
Erreur de commande de produits réfrigérés	Pas de remplacement ni de bonification
Erreur de commande d'autres médicaments:	<u>Toute la livraison est retournée:</u> 100% de bonification. Retour dans les 5 jours. <u>Une partie de la livraison est retournée:</u> 100% de bonification. Retour dans les 5 jours.
Dommages pendant le transport de la commande	100% de bonification. Reprise dans les 5 jours. Annonce obligatoire du dommage auprès du transporteur.
Produits réfrigérés	Pas de remplacement ni de bonification
Autres médicaments 2 mois avant l'échéance jusqu'à 2 mois après l'échéance	50% de bonification
Autres médicaments à partir de 2 mois après la date de péremption	Pas de remplacement ni de bonification
Produits réfrigérés à courte durée de conservation (durée de conservation restante inférieure à 3 mois)	100% de crédit de valeur, les marchandises peuvent être retournées 2 mois avant l'échéance et au plus tard 2 mois après l'échéance
Marchandise à courte échéance : Autres médicaments (durée de conservation restante inférieure à 6 mois)	100% de crédit de valeur, les marchandises peuvent être retournées 2 mois avant l'échéance et au plus tard 2 mois après l'échéance
Marchandise retirée de la vente	Pas de remplacement ni de bonification